



Avantages et inconvénients de la location-gérance

Fiche pratique publié le 06/11/2013, vu 436 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

La location-gérance, également appelée gérance libre, est un mode d'exploitation du fonds de commerce qui nécessite le versement d'une redevance au propriétaire du fonds par le locataire-gérant. Elle présente des avantages et des inconvénients tant pour le propriétaire que pour le locataire.

Conclure un contrat de location-gérance permet au propriétaire de conserver un fonds qu'il ne veut ou ne peut exploiter, notamment lorsqu'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- il ne peut plus exploiter le fonds pour raisons de santé,
- il est atteint d'une interdiction provisoire d'exploiter,
- il ne peut pas exploiter le fonds qu'il a acquis par voie d'héritage (cas des fonctionnaires),
- il fait l'objet d'une procédure collective...

[Accéder au guide](#)